

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 JUILLET 2026

N° B02_07_2026_01 - Orientations de travail concernant le réseau de chaleur de Lezay - Avis consultatif du bureau

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	20	7	-	3

Pour : -	Abstention : -	Contre : -	Sans Participation : -
----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 26 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le deux juillet, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, Salle de La Béronne à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

AUDÉ Laurent, BERNARD Eric, BOUYER Nadia, BRENET François, BRILLAUD Chantal, CHARPENTIER Patrick, COUSIN Sylvie, ÉMERIT Christian, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, LARGEAU Vanessa, MANN Grégory, MICHELET Fabrice, NEE Nicole, PELTIER Jérôme, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle (pouvoir donné à BERNARD Eric), BALLAND Cyril (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), CHESNEAU Etienne (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), GAYET Olivier (pouvoir donné à PELTIER Jérôme), HERISSE Mathieu (pouvoir donné à BOUYER Nadia), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), PICHON Gilles (pouvoir donné à ÉMERIT Christian)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

LEQUIEN Ryan, MATHIAS Sandrine, PAGENEAU Liliane

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

Orientations de travail concernant le réseau de chaleur de Lezay - Avis consultatif du bureau

Mis en service en 2007, le réseau de chaleur de Lezay alimentait jusqu'en 2025 la quasi-totalité des bâtiments publics de la commune ainsi qu'une trentaine de logements.

Cependant, en raison de malfaçons et d'un défaut de conception initial, il a connu des dysfonctionnements croissants : nombreuses fuites, plus de 30 jours d'interruption en 2023, rendement limité à 52 % et déficit chronique de fonctionnement.

Par ailleurs, les importants travaux de réparation, non répercutés sur les abonnements, ont fortement déséquilibré le budget annexe du service.

En 2024, l'exécutif précédent a engagé l'étude de plusieurs scénarios visant à résoudre les difficultés rencontrées. Cette démarche a conduit à la déconnexion de la trentaine de logements concernés, au renouvellement du réseau de la chaufferie actuelle à l'EHPAD, ainsi qu'à l'installation d'une chaudière mobile destinée à assurer provisoirement l'alimentation de la partie nord, désormais séparée de la chaudière principale.

Il est proposé une présentation de l'avancée des études afin de recueillir l'avis du bureau sur les suites à donner.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, décide de :

- PRENDRE CONNAISSANCE de la tenue du débat sur les orientations de travail concernant le réseau de chaleur de Lezay.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président



Sylvie COUSNET
Députée en charge de la politique
de l'énergie et de la
revitalisation des centres
bourgs
15 juil. 2026